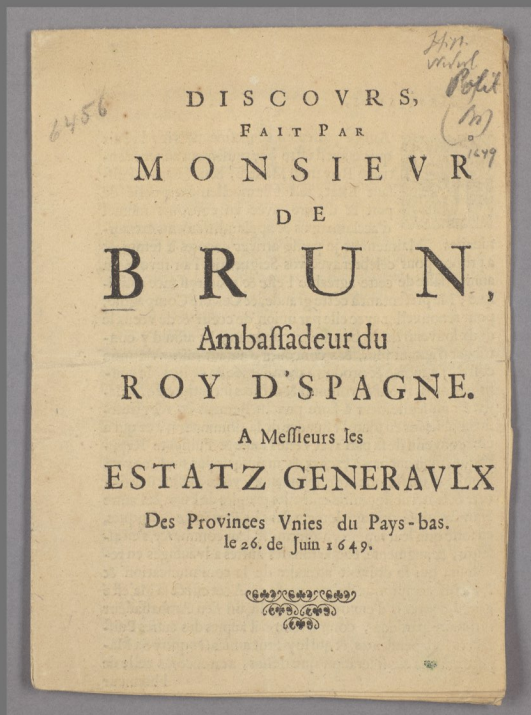


Brun, Antoine

Discorus fait par monsieur de
Brun, ambassadeur du ...



Tryck // / I25 B 14 c Br. 1649

Tillkomstår <S.a.>
Digitaliserad år 2019

6456

Am. v. d. l. Pofit (M) 1649

DISCOVERS,
 FAIT PAR
 MONSIEUR
 DE
 BRUN,
 Ambassadeur du
 ROY D'ESPAGNE.

A Messieurs les
 ESTATZ GENERAVLX
 Des Provinces Unies du Pays-bas.
 le 26. de Juin 1649.



MESSIEURS,



Année passée en ce mesme mois icy la Paix qui venoit d'estre heureusement achevée entre le Roy mon Maistre, & ce Haut & Puissant Estat, fust solennellement publié de part & d'autre, avec vn concours mutuel d'acclamations & applaudissements extraordinaires. Maintenant je pense arriver encores à temps & a propos pour celebrer avec vos Seigneuries l'an revolu, ou anniversaire de cette agreable Feste & resjouissance publique; Me presentant à cette grande, & Celebre Compagnie, pour renouveler avec elle par union de cœur & de vœux le doux souvenir de ce bon heur commun; Et affin d'y contribuer d'autant plus, & y concourir d'autant mieux de mon costé, j'apporte & produis à mon entrée en ce lieu, la confirmation des bonnes volontés & droites intentions de sa Majesté non seulement à faire punctuellement & religieusement observer en toute l'estendue de sa domination, ce qui a esté convenu de sa part avec cette Haute & Puissante Republique; mais encores à exciter & maintenir par tous moyens honnestes une bonne correspondance, voire mesme une sincere & fraternelle amitié entre les peuples de l'une & l'autre Souveraineté, principalement dans les Provinces Belgiques, en sorte que leur repos s'en affermissé, leur commerce, s'en asseure, & augmente, & que tous les autres avantages en resultent, qui se doivent attendre de la communication & franchise reciproque de bons voisins. A cet effect sa Majesté a jugé convenir d'envoyer & establir un sien Ambassadeur ordinaire pardeça, comme elle fait aupres des autres Puissances Independantes, & qui luy sont amies; enquoy Sa Majesté outre la consideration que dessus, a eu encores celle de

l'honneur

l'honneur & dignité de cet Estat, vers lequel ce dernier acte de la residence d'un Ambassadeur d'Espagne semble achever le chef-d'oeuvre de la Paix, & estre comme le grand seu, l'emologation, & enregistraiture de toutes les concessions & renonciations faite en vostre faveur, ainsi que par vostre prudence ordinaire, & judicieuse prevoyance vous le sçaurez mieux connoistre, & juger, que moy vous l'expliquer, seulement puis-je dire en toute verité, qu'en ce dessein Sa Majesté a eu pour but principal vostre contentement & satisfaction, la commodité & soulagement des subjects de l'un & l'autre party, & la gloire de cette Republique, dont les interests luy seront tousiours chers, ainsi qu'elle tachera de le faire voir en toutes occasions.

Parmy grand nombre de personages & Ministres beaucoup plus meritants que moy, le Roy mon Maistre a daigné me choisir pour un employ si relevé, & que je preferois de moy mesme à tout autre pour l'espoir que j'ay d'y gagner quelque part en vos bonnes graces; le motif le plus pressant à mon advis de ce choix qui a esté fait de ma personne & la connoissance que l'on a du zele veritable, & des soins que j'ay contribués à nostre commun accommodement, Sa Majesté croyant, que j'apporteray la mesme fidelité & feveur pour la conservation de la Paix, que j'ay fait pour son establissement, à quoy je tascheray de correspondre à mon mieux, & de rendre ma conduite agreable a vos Seigneuries & vtile à leurs subjects aussi bien qu'a ceux du Roy mon Maistre, selon mes instructions tres-avenantes & conformes à mes propres inclinations; en suite dequoy toutes mes instances & sollicitations aboutiront cy-apres au seul accomplissement de ce qui a esté reciproquement promis, me rendant l'organe & l'instrument de tout ce qui pourra concourir à l'observation tant du principal que des dependances & accessoire d'un

accord si juste, & si meurement delibéré comme est le nostre, & embrassant esgallement les intereffs de vos peuples & des nostres en ce ou ils se trouveront ligitimement intereffés.

Que si vos Seigneuries sur le bon exemple que leur donne le Roy mon Maistre, prennent resolutiō d'envoyer aussi quelqu'un de leur part en Espagne pour faire la mesme fonction & occuper le mesme poste, que celuy dont je prends aujourd'huy possession en cette grave & insigne assemblée, ce sera le moyen le plus court, & le plus asseuré de prevenir & empescher toutes les difficltes, attentas, ou infractions qui pourroyent tant soit peu blesser ou alterer le Traicté de Munster; le mesme Ministre qui sera envoyé de cet Estat, pourra estre fidel & assidu tesmoing, de la sincerité & candeur de Sa Majesté en l'accomplissement de ses promesses & de son affection envers le general & les particuliers de cette Republique, & Sa Majesté d'autre part s'esjouyra d'avoir moyen & occasion de se revancher en la personne de l'Ambassadeur de vos Seigneuries du bon accueil & reception, dont elles ont voulu me favoriser, dequoy je commence à leur rendre de grandes actions de grace, attendant que je puisse mieux reconnoistre les obligations qui m'en demeurent, & le Roy mon Maistre, que j'en advertiray incontinent, en tesmoigner Sa Royallegratitude: l'en donneray pareillement advis au Serenissime Archiduc Leopolde, qui en mon passage pour venir icy, m'a enchargé de saluer vos Seigneuries de sa part, & les asseurer qu'il veut bien voisiner avec elle, & concourir dans son gouvernement aux Sainctes intentions de Sa Majesté pour la perpetuelle durée de nostre accommodement. Je ne doute point aussi, Messieurs, que vostre Justice & equité, ne s'estendent (lors qu'il en sera besoin:) à l'endroit des sujets du Roy mon Maistre, sans distinction de personnes, de lieux, ny de nations, vous promettant

mettât que ceux de pardeça, ne cōnoistront pas qu'ils soyēt estrangers parmy nous, avec quoy nous attirerōs reciproquement les benedictiōs du Ciel, & toute l'Europe cōnoistra, qu'il n'y a plus à attendre de cōbats entre nous, que ceux de la courtoisie, & des bons offices que nous tascherons de nous rendre reciproquement, ne contestant plus que par une loüable emulation, à qui mieux gardera la bonne foy, qui fera un heureux changement, & non moins admirable, par le fruit favorable d'une saincte reconciliation, que celuy que cherchent les Alchimistes dans la transsubstantiation des metaux lors qu'ils pensent convertir le fer en or, qui est une comparaison dont je me fers volontiers en ce sujet, pour ce que les Anciens ont designé le temps de la guerre sous le nom du sieclé de fer, & celuy de la paix, sous le nom du sieclé d'or. Dieu vueille que la nostre soit solide, comme ce riche metal, & que par son esclat rejallissant, elle communique l'envie de païer à vne autre plus vniverselle entre les deux Couronnes, aquoy se trouvera tousiours toute disposition de la part du Roy mon Maistre, pourveu qu'elle soit juste & honneste, qui est le vray moyen de la rendre durable. Les Lettres que je vay presenter à vos Seigneuries de la part de Sa Majesté confirmeront ce que je viens de leur dire à son nom, ligitimeront la qualité, avec laquelle je suis venu en ce lieu, & ouvriront la creance, que vos Seigneuries ont peu prendre, & prendront cy-apres en moy, que je viens en partie de remplir par un discours vuide d'ornement, & d'affectations, mais tout remply de verité & de sincerité, que je finis par les offres de ma personne, & de mon service à vos Seigneuries & à tous les membres qui compose le corps Florissant de cet Estat.

RESPONSE,

Faite a Monsieur l'Ambassadeur
Brun, par Messieurs les Estats
Generaux des Provinces V-
nies, &c.

MONSIEUR,



NOUS recevons avec beaucoup de respect les
tesmoignages que V. E. nous donne des bon-
nes volontes de Sa Majesté le Roy d'Espa-
gne à l'endroit de cest Estat, & que nous re-
cognoissons aussi par les lettres, quelle nous a
fait l'honneur de nous escrire, dont la lecture
vient d'estre faite publiquement; Nous tascherons de nostre
costé de correspondre à ses Royalles intentions pour le main-
tien de la Paix, & l'observation du Traité de Munster,
fait entre sadite Majesté, & ces Provinces Vnies, & met-
trons aussi incontinent en deliberation le point, que V. E.
a touché de l'envoy d'un Ambassadeur de nostre part auprès
de Sa Majesté, laquelle ne pouvoit envoyer aucun Ministre
pardeça, qui y fust plus agreable, que V. E. tant pour son
affection au repos mutuel des peuples Belghiques de l'une &
l'autre domination, ainsi qu'elle l'a tesmoigné de bonne sorte,
que pour les autres rares qualites, qu'elle possède, dont les
Plenipotentiaries de cest Estat nous ont suffisamment informé
à leur

à leur retour de Munster, & qui nous estoient des-jà cognees
par la reputation de V. E. dont la presence nous cause une
grande joye, estant chose bien douce apres de si longues &
sanglantes guerres, qui ont esté entre Sa Majesté le Roy
d'Espagne & cet Estat, à y voir maintenant un Ambassa-
deur si qualifié de sa part, pour convertir toutes les discor-
des passées en une bonne & durable amitié, qui de nostre
costé sera tres-entiere, comme nous esperons aussi, quelle doit
estre de la part de sadite Majesté, à laquelle en la personne
de V. Excellence nous nous esjouyrans beaucoup de tesmoigner
l'estime, que nous faisons de cette grace, luy offrans nos tres-
humbles services.

Lettre

Lettre de Creance du
 R O Y D' S P A G N E,

Presentée par Monsieur l' Ambassadeur
 de B R V N.

Reschers & tres grands amis, les occupations si precises de nostre service auxquelles le Conseillier ANTOINE BRVN a assisté à Munster l' ayant empesché de s'en aller plustost servir l' Ambassade ordinaire, à quoy l' avions deputé, pour demeurer auprès de vous; & s' ayant desja demestlé de ces occupations là, luy avons commandé s'en aller envers vous sans aucun dilay, & l' avons aussi enchargé particulièrement de toujours l' assister, & contribuer, à la bonne direction de tout ce qui pourra regarder vos plus grandes conveniencs, & satisfactions comme nous le desirons, & à la conservation convenable de nostre commune amitié, & bonne correspondance. Et nous remettans à ce que ledit Conseillier vous rapportera sur ce subject; seulement adjousterons icy quil nous sera fort agreable, si luy donnerez entiere foy, & creance en tout ce quil vous pourra dire en nostre nom Royal, comme nous nous assureons, & que luy ferez aussi toute sorte d'honneur, & bien-vueillance, comme à nostre Ministre, & duquel nous nous confions entierement, sur quoy nous prions Dieu quil vous ait tres-chers & grands amis en sa sainte garde de Madrid le 13. Decembre 1648.

vostre bon Amy

PHILIPPE,